



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 07/11/24

CréaWatt, lauréat France 2030

L'entreprise loirétaine reçoit 3,5M€ d'aides de l'Etat pour relocaliser l'assemblage de systèmes photovoltaïques légers

L'entreprise CréaWatt est lauréate du plan France 2030 pour son projet d'implantation à Amilly d'une ligne d'assemblage de systèmes photovoltaïques légers. Elle est soutenue par l'Etat à hauteur de 3,5 M€, dont 2,1 M€ de subventions opérées par l'ADEME.

La société CréaWatt, basée à Amilly, commercialise des panneaux solaires photovoltaïques extralégers, permettant une installation sur tout type de charpente (toiture terrasse, bac acier, tôle ondulée), sans devoir renforcer les structures existantes du bâtiment. Pour assurer la fixation des panneaux en toiture, CréaWatt a développé un système innovant basé sur le principe des bandes auto-agrippantes.

Pour poursuivre son développement, la société CréaWatt prévoit d'installer une unité d'assemblage de panneaux sur son site d'Amilly. Cette nouvelle ligne permettra chaque année la production de panneaux solaires d'une puissance totale d'environ 500 mégawatts. Ce projet, créateur d'emplois locaux, qui contribue également la réindustrialisation du territoire et à la relocalisation d'activités stratégiques, va permettre d'optimiser l'efficacité opérationnelle de la société et de réduire l'impact environnemental global des panneaux.

Cabinet de la préfète

Service régional de la communication
interministérielle

Tél. : 02 38 81 40 35
Mél. : pref-communication@loiret.gouv.fr

181, rue de Bourgogne
45042 ORLÉANS Cedex 1